

**Edito**

Les mois de mars et avril sont traditionnellement ceux où nous nous penchons sur le budget de notre commune et sur la programmation de nouveaux projets, d'autant que nos finances communales sont saines et que nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

Nous avons récemment inauguré les travaux de rénovation de la salle des fêtes, et je vous remercie d'avoir été nombreux à répondre présents. Ce moment convivial a permis de vous présenter les projets à venir.

Cette année, notre engagement pour l'amélioration de nos infrastructures va se poursuivre avec des investissements significatifs dans les voiries. Ces travaux s'avèrent indispensables pour garantir la sécurité et le confort de vos déplacements au quotidien.

Les quatre parcelles du lotissement du chemin de la Riochey sont depuis peu en vente. Ces terrains offrent une excellente opportunité pour ceux qui souhaitent s'installer dans notre commune et y construire leur foyer.

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes vont se poursuivre avec la vitrification de son parquet en juin prochain.

Avec le printemps, les journées sont plus longues, avec espérons-le, un peu plus de soleil et nous allons pouvoir retourner dans nos jardins. Nos espaces verts commencent à s'épanouir et les premières plantations communales vont arriver.

Je profite de cet édito pour vous rappeler un rendez-vous important pour notre vie démocratique : les élections européennes du 9 juin prochain. Le bureau de vote est ouvert à tous et même s'il fait trop beau, trop froid, trop... ça ne prend pas longtemps de voter, alors n'hésitez pas à venir nous voir. Nous sommes ouverts toute la journée !

En attendant, je vous souhaite de profiter pleinement des plaisirs simples que nous offre cette saison, malgré les caprices de la météo.

Que les averses de printemps soient vite oubliées par les rayons de soleil et les moments de convivialité que nous partagerons tous ensemble.

Bonne lecture !

Votre Maire

Laurence MEUNIER

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2024

**Comptes administratifs 2023** : Le Conseil les a votés à l'unanimité.

Total (réalisations + report)	Principal		Lotissement du Chemin de la Riochey	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	485 636.85 €	933 486.88 €	186 741.00 €	154 210.39 €

**Comptes de gestion 2023** : Le Conseil les a adoptés à l'unanimité.

**Affectation du résultat de l'exercice 2023 – budget principal** : Le Conseil Municipal a affecté le résultat comme suit : sur le total de l'excédent global cumulé de 522 474.32 €, 74 624.29 € a été affectée à la couverture d'autofinancement en investissement et le reste (447 850.03 €) a été affecté à l'excédent reporté de fonctionnement.

**Vote des taux 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de voter les taux de référence pour l'année 2024, c'est-à-dire le maintien des taux de 2023.

**Travaux 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux suivants :

- Installation d'un vidéophone : 3 096,00 € HT.
- Salle des fêtes - Remplacement du châssis de désenfumage : 6 724.40 € HT.
- Travaux de voiries dans les quartiers « Praigney et Cour Vignot » : 89 900 € HT.
- Réfection de la Rue du Couchant : 65 000 € HT (Retrait du vote : M. PICARD).

**ONF – Programme d'actions 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser le programme d'actions établi par l'ONF de la Haute-Marne, concernant les travaux sylvicoles dans la parcelle 18.a de la forêt communale et accepte le devis de 934.67 € HT.

**ONF - État d'assiette - Destination des coupes - Affouage** : Le Conseil a sollicité l'inscription à l'état d'assiette 2024, les parcelles 25, 26 et 27.

**Subventions 2024 au CCAS de Villiers-le-Sec** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de verser une subvention de 5 000 € au CCAS de Villiers-le-Sec.

**Redevance de la Salle des Fêtes au 1<sup>er</sup> avril 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de fixer les redevances d'utilisation de la salle des fêtes comme suit :

	Extérieurs	Habitants et associations de la Commune
Forfait demi-journée	100,00 €	80,00 €
Forfait une journée de 9h00 du matin à 9h	180,00 €	140,00 €
Journée supplémentaire	100,00 €	80,00 €
Forfait week-end : du samedi 9h00 au lundi	280,00 €	220,00 €

Le Conseil a décidé également que les consommations de chauffage seront facturées 0,25 € le kWh (relevé effectué lors des états des lieux d'entrée et de sortie).

**Redevance de la Salle dite du Lavoir Nord au 1<sup>er</sup> avril 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de limiter les réservations de la salle du Lavoir Nord aux habitants et associations de la Commune. Les locations seront limitées aux goûters, anniversaires et apéritifs (repas interdits). La redevance s'élève à 40 € pour les habitants.

**Vote des Budgets Primitifs 2024** : Le Conseil les a adoptés à l'unanimité :

	Principal		Lotissement du Chemin de la Riochey	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	614 074.00 €	770 199.22 €	145 426.00 €	145 426.00 €
Investissement	442 314.27 €	442 314.27 €	144 655.80 €	144 655.80 €

**Numérotation dans des voiries** : Le Conseil a décidé à l'unanimité la numérotation des lieux de la manière suivante :

- ZO 201 et 198 : 1 à 44, Résidence le Clos de la Riochey
- AH 312 : 35 Bis, Grande Rue
- ZO 250 : 19, 21, 23, 25 rue Riochey

### Zone d'accélération ENR

Considérant les différentes zones de contraintes (Natura 2000, site inscrit au patrimoine, proximité d'une base militaire), le Conseil Municipal identifie à l'unanimité les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies :

- pour l'éolien : pas de zone
- solaire photovoltaïque / thermique sur bâtiment : parcelles situées dans le village et alentours où des bâtiments sont existants.
- solaire photovoltaïque au sol : parcelles situées en dehors du village et non boisées
- méthanisation : parcelles situées dans les alentours du village avec une route à proximité.
- hydroélectricité : pas de zone
- géothermie : parcelles situées dans le village

### Informations diverses :

- **Pollution des égouts et du lagunage** : Suite à la pollution dans le village par des hydrocarbures dans les canalisations d'égouts, une plainte à la gendarmerie a été déposée. La Commune a fait intervenir une entreprise spécialisée pour limiter la pollution et a installé des absorbeurs.
- **Stade de foot** : La Commission du district a contrôlé les installations du stade en présence de M. VILLAUMIÉ. La réunion s'est bien déroulée.
- **Arbres dans la Rue Riochey** : M. PICARD a informé le Conseil que des branches d'arbres sont dangereuses pour la circulation. Madame le Maire a donc pris contact avec une société d'élagage.
- **Repas communal** : Le CCAS a décidé que le repas communal, organisé le 13 avril prochain, sera gratuit pour les personnes de plus de 60 ans habitant la Commune et de 30 € pour les autres adultes qui souhaitent participer. Les colis seront distribués aux personnes malades ou dépendantes à partir de 70 ans, ne pouvant se rendre au repas.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2024

### Lotissement du Chemin de la Riochey - fixation du prix des parcelles :

Considérant que le procès-verbal présente des différences de contenance, le Conseil a décidé à l'unanimité d'annuler la précédente délibération concernant les prix des parcelles et a fixé le prix de vente des parcelles comme indiqué dans le tableau ci-contre.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur et l'agence immobilière sera le contact de référence pour les acheteurs potentiels.

	M <sup>2</sup>	TTC au m <sup>2</sup>
PARCELLE 1	1223,00	44,00
PARCELLE 2	1139,00	44,00
PARCELLE 3	982,00	49,00
PARCELLE 4	950,00	49,00

**Subventions 2024** : Le Conseil a décidé à l'unanimité de verser une subvention à :

- Association Traits et Tradition : 500 €
- Association La Vigilante : 250 € (Retrait du vote : M. VATTANT et Mme VERSET)
- Association Loisirs et Détente : 500 €
- Association des Parents d'Elèves des 3 Communes : 620 €.

**Numérotation des voiries** : Le Conseil a décidé à l'unanimité la numérotation des parcelles AH 82 et 83 de la manière suivante : 2 Ter, Grande Rue.

**Tarifs de la Salle des Fêtes au 1<sup>er</sup> avril 2024** : Le Conseil Municipal a annulé à l'unanimité la délibération prise en mars 2024 afin de préciser certains éléments. Les tarifs restent inchangés (cf page 1), tout comme la facturation du chauffage. Une caution de 500 € sera demandée à la réservation, au nom du locataire (personne civile ou morale), avec l'attestation d'assurance de responsabilité civile. L'heure de ménage est fixée à 20 €. Le Conseil a décidé également d'autoriser Madame le Maire, selon l'opportunité de la demande, à prendre les locations et à fixer le montant de la redevance dont le cas n'est pas prévu dans la délibération.

**Locations à l'année de la salle des fêtes – association des Texas Dancers** : Considérant la future vitrification du parquet et que la salle des fêtes de Villiers-le-Sec ne sera donc plus compatible avec une activité de danse country intensive, le Conseil a décidé à l'unanimité de résilier la convention signée avec l'association Texas Dancers.

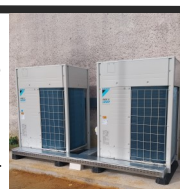
### Informations diverses :

- **Réunion avec l'APE des 3 Communes** : Mme le Maire a fait le compte-rendu de la réunion organisée entre la Commune et l'Association des Parents d'élèves. Le bureau de cette dernière a été renouvelé. Madame le Maire a apporté une réponse aux différentes questions posées.
- **Inscriptions scolaires** : Elles ont eu lieu du 9 au 24 avril.
- **Commission bois/remembrement** : Une réunion a eu lieu le mercredi 24 avril 2024. Un programme de travaux a été acté.
- **Commission fêtes et loisirs** : Une réunion sera prochainement prévue pour l'organisation du 14 juillet.
- **Lagunage** : M. VILLAUMIÉ informe le Conseil qu'un bloc de béton doit être réparé.
- **Rond-point** : Le Conseil Départemental a apporté une réponse à la demande d'assistance de la Commune. Les bordures des îlots séparateurs peuvent être soit collées à l'identique, soit encastrées. La Commune a choisi la première solution.

## SALLE DES FÊTES



C'est avec une grande fierté que le Conseil Municipal a présenté les travaux réalisés à la salle des fêtes le samedi 30 mars dernier, devant la population venue en nombre. Il a pris la décision de remplacer le mode de chauffage par des pompes à chaleur, une initiative qui contribuera à réduire notre empreinte écologique tout en assurant un confort thermique optimal pour nos événements à venir. De plus, il a entrepris la rénovation du plafond de la salle des fêtes en installant des plaques acoustiques de haute qualité.



L'absence des traditionnels échanges de vœux a conduit Madame le Maire à présenter les projets de la Commune programmés pour l'année 2024. Les prochains travaux pour la salle des fêtes consisteront à mettre en sécurité les pompes à chaleur par l'installation d'une clôture grillagée, assurant ainsi la protection de ces équipements.

Un pot de l'amitié a clôturé cette inauguration.



## REPAS COMMUNAL

Bien que décalé en raison des travaux réalisés à la salle des fêtes, notre traditionnel repas communal s'est déroulé le 13 avril dernier et a été comme chaque année une réussite. Près de 80 convives se sont réunis pour partager ce moment privilégié et ont apprécié de pouvoir prendre le temps d'échanger, autour d'un excellent repas. Les chanceux qui ont passé une dizaine ont reçu une médaille gravée à leur nom. Une tombola a clôturé cette belle journée. Un grand merci aux commerces et restaurateurs du village pour nous avoir offert repas, pizzas et composition florale. Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines rencontres !



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai avec une population venue nombreuse, notamment avec la présence de nombreux enfants. De plus, la Clique d'Eclaron a accompagné cette commémoration, ajoutant une touche de solennité à cet événement. La cérémonie s'est conclue dans une atmosphère conviviale autour d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes avec une aubade de la Clique pour accueillir la population présente. Ensemble, continuons à cultiver les valeurs de mémoire, de solidarité et de paix qui font la force et la grandeur de notre commune.



## Mairie

☎ 03 25 03 25 11

✉ mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Site web : [www.mairie-villierslesec52.fr](http://www.mairie-villierslesec52.fr)

Secrétariat

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h30

Mercredi

De 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h00 à 12h00.

## Permanence du Maire

Mercredi

de 16h00 à 18h00

Vendredi

de 18h00 à 19h00

Samedi

de 10h00 à 12h00

Les autres jours

sur rendez-vous

## Agence Postale

☎ 03 25 31 99 81

Mardi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 16h00 à 17h45

Samedi

de 10h00 à 12h00.

## Etat-civil

### Camet bleu :

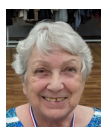
22/01 : Yanis de Malik FABRE et Lucie PHILBERT-ROUTIER

### PACS :

01/03 : Pierre PETIT et Séléna MAURICE

### Nous ont quittés :

04/01 : Jacques CORNEUX



01/04 : Gilberte GACON

19/04 : Manuel VILABOA



10/01 : Evelyne RAISIN

## Dates à retenir

**19/05** : Pêche pour les enfants de moins de 14 ans (Association Loisirs et Détente)

**01/06** : Journée de l'APE - après-midi récréatif pour les enfants

**07, 08 et 09/06** : Week-end carpe (Association Loisirs et Détente)

## QUOI DE NEUF AU PÉRISCOLAIRE ?

### CARNAVAL

Le 21 février dernier, les enfants ont sortis leurs costumes à l'occasion du carnaval. Ainsi, princesses, danseuses, sportifs, super héros, clowns se sont retrouvés dans la cour de l'école et dans les services périscolaires.



Installation d'un visio-  
phone pour la sécurité  
de tous.



### DES ACTIVITÉS MANUELLES

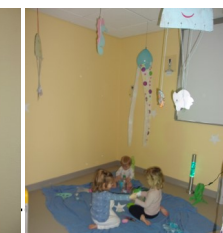
Dans le cadre des activités périscolaires, nos deux animatrices débordent d'idées et d'énergie pour organiser régulièrement des ateliers créatifs pour nos enfants. À chaque événement de saisons, de vacances ou de fêtes, Nathalie et Sonia mettent tout en œuvre pour développer leur créativité, mais aussi pour renforcer le lien avec leurs parents.

Nous sommes impatients de découvrir les prochaines créations de nos petits artistes lors des événements à venir.



### SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE À LA MICRO-CRÈCHE

La Micro-crèche « les petits diabolotins » a participé, comme chaque année, à la semaine nationale de la petite enfance qui a eu lieu du 18 au 22 Mars. Le thème proposé cette année était « Viens je t'emmène, se laisser guider par l'enfant ». Pour l'occasion, l'équipe a proposé différents ateliers aux enfants et à leurs familles. Chacun était libre de s'inscrire tout au long de la semaine pour partager un moment avec son enfant. C'est ainsi qu'un univers sensoriel a pu être exploré, une chasse aux trésors, 2000 lieux sous les mers, ateliers de motricités et une recherche de la mascotte de la crèche. La semaine s'est terminée par un « goûter boum » où chacun a pu se rencontrer et échanger tout en se laissant porté par la musique. »



### Informations diverses :



**Elections :** Pour la France, les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin. A Villiers-le-Sec, le bureau de vote sera ouvert dans la salle du conseil à la mairie de Villiers-le-Sec de 8h00 à 18h00.



**Lotissement du Chemin de la Riochey :** Les travaux sont finis. Les parcelles sont donc mises en vente. Toute personne intéressée est invitée à prendre contact auprès de l'agence Voiron au 03 25 32 26 15.



**Composteurs :** N'oubliez pas de venir chercher vos composteurs pour ceux qui ont passé commandes le mercredi 5 juin à la salle des fêtes.